

Réf: Dossier 348317

## Avis de constitution

### SOCIETE « ZANGBOPLÉ MINE »

Siège Abidjan treichville zone 3, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 19/09/2024 et enregistrés au CEPICI le 24/09/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ZANGBOPLÉ MINE »

Objet : - Exploitation minière

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan treichville zone 3, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M COULIBALY AROUNA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-10028 du 02/10/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°59735/GTCA/RC/2024 du 02/10/2024

